Conseil d'administration de Grenoble Swing
Compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2026

Lieu

MJC des Eaux Claires, rue Joseph Bouchayer, à Grenoble.

Membres présents

Lucie, Vincent, Guillaume, Jean-Yves, Manon, Rafael, Carole, François, Marc.

Sophie, Sami et Gilles sont excusés.

Ordre du jour

1. Divers et prochaine AG
2. Point sur les inscriptions et le budget
3. P'tit Flow de Noël
4. Débrief Forum des Sports, portes ouvertes, rencontres de rentrée
5. Révision du règlement intérieur

Début de la réunion à 19h20 – Prise de notes : Marc

1 Divers et prochaine AG

(15 minutes)

1.1 Prix des soirées

L'équipe soirées s'est posé la question d'augmenter éventuellement le prix des soirées, au vu de l'augmentation du coût de location de la salle. Le CA penche plutôt pour maintenir le prix d'entrée à 5 € ou (15 € lorsqu'il y a un orchestre), dans un souci de cohérence et d'accessibilité.

Vote : 9 votes POUR, aucun vote CONTRE, ni abstention ; proposition approuvée à l'unanimité.

1.2 Tarif des ateliers HOLA et des cours de musicalité

Le tarif qui avait été proposé pour ces projets était de 35 € par "bloc" de 5 cours (prix calculé au prorata du tarif des cours hebdomadaires). Pour les professeurs de l'association, il est proposé que l'accès à ces ateliers puisse se faire gratuitement pour celles et ceux qui ne suivraient pas déjà un cours hebdomadaire, les ateliers étant eux-même donnés par des profs bénévoles.

Le CA vote pour ou contre la validation de ce tarif.

Vote : 4 votes POUR, aucun vote CONTRE, 5 abstentions (les cinq membres présents qui sont aussi profs au sein de l'asso); tarif approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

1.3 Date de la prochaine AG

Il est temps de commencer la préparation de la prochaine assemblée générale ordinaire, qui a habituellement lieu à l'automne. Nous allons d'abord consulter l'expert-comptable afin de lui demander ses disponibilités en octobre et novembre ; la date sera choisie en fonction de celles-ci, et des week-ends déjà pris par d'autres évènements Grenoble Swing.

2 Point sur les inscriptions et le budget

(30 minutes)

Nous sommes sept jours après la rentrée : les recettes liées aux cours hebdomadaires s'élèvent actuellement à 57 000 €, soit encore nettement en-dessous des 70 000 € espérés. Les adhésions, quant à elles, s'élèvent pour l'instant à 8 500 €. Avec ces nouvelles données (et en intégrant les derniers budgets prévisionnels des festivals en préparation), on arrive à un fonds associatif de 18 000 € fin août 2027 (au lieu des 40 000 espérés lors de la première mouture du budget).

La situation n'est donc pas aussi mauvaise qu'on pouvait le craindre lors de la dernière réunion du CA, mais les marges de manoeuvre restent étroites : il faudra demander aux organisateurs des différents festivals de rester particulièrement vigilants quant à d'éventuels dérapages budgétaires.

Reste à comprendre pourquoi le nombre d'inscriptions semble accuser un recul non-négligeable cette année. La nette augmentation de l'offre de cours dans d'autres structures grenobloises y contribue sans doute, de même que la procédure d'inscription via Dance Nearby, et le paiement sous cinq jours qu'elle implique (mais dans ce cas, pourquoi cela n'a-t-il pas eu autant d'impact l'an dernier ?).

2.1 Point sur le maintien de certains cours

Les cours d'essai ont bien marché, pour les cours débutants : Guillaume nous donne l'exemple de son cours, qui est passé de 15 inscrits la veille du premier cours à 28 inscrits quelques jours après.

Cours du mardi aux Planches, de 19h45 à 20h45 : cours annulé faute de participants, mais nous gardons le créneau, comme la salle est louée de toute façon. L'idée d'en faire un nouveau cours débutant (switch) est d'abord évoquée, mais écartée au vu des cours en face. Il est alors proposé d'en faire un créneau d'entraînement pour les profs et les troupes : Rafael en sera le référent, et s'occupera d'en informer les professeurs

Guillaume, quant à lui, va s'occuper de contacter les 7 follows en attente en inter, afin de leur demander si elles souhaitent participer au cours débutant switch du lundi soir qui doit commencer en novembre.

3 P'tit Flow de Noël

(30 minutes)

Aurore a présenté un budget pour un mini-festival avec Irina & Anthony, californiens actuellement en résidence à Paris : il s'agirait de proposer 3 à 5h de cours avec eux le week-end du 19 et 20 décembre, ce qui coïncide avec la soirée de Noël de l'association (le samedi soir). Cette dernière sera organisée par l'équipe soirées, permettant ainsi de mutualiser une partie des coûts entre les deux équipes (location de la salle, orchestre, SACEM).

Le budget présenté par Aurore au CA contient cependant certaines lignes en doublons avec celles du budget de la soirée de Noël : après discussion (Lucie représentant l'équipe soirées), le CA propose que la SACEM et la rémunération de l'orchestre soient portés par l'équipe soirées (cette dépense étant conséquente et ayant déjà été provisionnées de longue date pour la soirée de Noël), tandis que la location de la salle et la logistique de l'orchestre (transport, nourriture) seront portés par le festival.

De plus, le budget présenté est à l'équilibre, mais utilise des effectifs que le CA estime trop optimistes au vu de la date retenue (début des vacances des Noël), et un tarif Full Pass potentiellement trop décourageant pour les débutants (car trop élevé – 70 €). Nous allons demander à Aurore de nous présenter une version révisée du budget, omettant la partie du budget qui échoit à l'équipe soirées, avec des effectifs revus à la baisse, et un tarif débutant plus bas (entre 50 et 60 € ?).

Jean-Yves va s'occuper de lui restituer notre discussion. Nous voterons ensuite en ligne dès réception du budget révisé, afin de permettre à Aurore de commencer la com' le plus tôt possible.

4 Débrief Forum des Sports, portes ouvertes, rencontres de rentrée

(20 minutes)

4.1 Forum des Sports

Le Forum des Sports de début septembre semble avoir été un franc succès, en tout cas en termes de fréquentation du stand (grâce notamment à un emplacement bien plus favorable

que l'an dernier). Cela ne semble néanmoins pas s'être reflété dans le nombre d'inscriptions : François, qui était présent, pense que cela est en partie dû à la procédure un peu plus contraignante pour bénéficier d'un cours d'essai depuis que nous sommes utilisons Dance Nearby pour nos inscriptions (voir point suivant).

Carole a eu l'occasion de prendre contact avec un élu du secteur 2, à travers qui nous pourrions peut-être obtenir un local dédié que la Ville nous metterait à disposition : affaire à suivre.

4.2 Journées portes ouvertes

La fréquentation des portes ouvertes du début de l'été a été au rendez-vous, mais là encore, cela ne s'est pas forcément traduit en inscriptions fermes à la rentrée.

Le format actuel du cours d'essai pouvant être l'un des facteurs ayant contribué à cette situation, on peut envisager de revenir à un format plus "libre" l'année prochaine, avec des pré-inscriptions sans engagement ouvrant droit à un (ou deux ?) cours d'essai avant la campagne d'inscription définitive.

Celles et ceux qui siégaient déjà au CA l'année passée rappellent les raisons pour lesquelles nous étions passés au nouveau système : le passage à Dance Nearby pour la gestion des inscriptions et adhésions devait permettre de nous affranchir progressivement de "l'usine à gaz" que constituait Assoconnect, permettant ainsi une grande économie d'efforts pour la gestion des inscriptions et paiements (groupes qui mettaient du temps à se stabiliser, et paiements longs et difficiles à collecter par voie de conséquence : ainsi, à la rentrée 2024, près de 5 000 € ont été perçus auprès de personnes qu'il avait fallu relancer de manière insistante !), ainsi qu'une économie d'argent (une fois que nous n'aurions plus besoin de payer l'abonnement à Assoconnect, puisque nous payions de toute façon déjà l'abonnement à Dance Nearby pour nos festivals). Le choix d'ouvrir les inscriptions dès l'été, quant à lui, devait permettre de terminer sereinement l'exercice comptable en engrangeant des recettes permettant de couvrir les dépenses déjà engagées pour l'année suivante.

Si le format "portes ouvertes en fin d'année scolaire" est reconduit l'année prochaine, il faudra veiller à ne proposer que des combinaisons de danse et niveaux qui seront effectivement proposées à la rentrée (et idéalement, avec les mêmes profs qu'à la rentrée) : cette année par exemple, une porte ouverte Jazz Roots débutant a été proposée, et a beaucoup plu, alors qu'aucun cours débutant n'était prévu à la rentrée.

4.3 Réunions de rentrée des profs

Les deux réunions de rentrée des professeurs ont elles aussi été un succès. Un référent a été identifié pour chacun des nouveaux profs. La première réunion a été l'occasion de parler de la connexion dans la danse ; la deuxième réunion a permis de travailler sur les attendus qu'on peut avoir en fin d'année en fonction du niveau : que doit savoir faire un débutant en fin d'année ? un inter ? un avancé ? La question des valeurs de l'association a aussi été abordée, comme elle a pu l'être en CA tout au long de l'année.

5 Révision du règlement intérieur

(1h20)

Nous poursuivons notre discussion sur la révision du règlement intérieur. Pour rappel, une nouvelle version du règlement intérieur avait été adoptée avant l'été, visant principalement à clarifier les règles s'appliquant aux adhérents portant la double casquette de bénévoles au sein de l'association et de professionnel de la danse en dehors de celle-ci. Ceci afin de protéger l'association contre le risque fiscal (de requalification à caractère lucratif) tout en permettant à ses membres par ailleurs professionnels de la danse de continuer à s'investir bénévolement au sein de l'association. (Cette préoccupation n'est pas nouvelle, et beaucoup de temps et d'effort y ont déjà été consacrés tout au long de l'année : se référer aux précédents comptes-rendus de l'année pour un historique plus complet de la discussion.)

Suite à la publication du nouveau règlement intérieur, quelques profs bénévoles de l'association ont exprimé des inquiétudes ou demandé des clarifications : lors du dernier CA, nous avions donc proposé des modifications au texte, et convenu d'organiser une réunion avec les profs intéressés afin de recueillir leurs suggestions.

Cette réunion a depuis eu lieu. L'une des principales inquiétudes exprimées était celle d'être considéré comme "professionnel" même pour un volume d'activité annuel anecdotique (ne donner que 2-3 cours rémunérés dans l'année dans d'autres structures, de manière ponctuelle), et donc de ne plus être pleinement intégrés à l'équipe pédagogique ou bénéficier des formations proposées par Grenoble Swing à ses professeurs bénévoles. Une solution proposée lors de cette réunion, et qui semblait faire consensus, était de ne considérer une personne comme "professionnelle de la danse" qu'à partir du moment où elle consacrait davantage de temps à son activité tierce rémunérée qu'à son activité bénévole au sein de l'asso. Nous avons pris bonne note de cette proposition, mais elle semble tout à fait incompatible avec les conseils et informations reçus de notre avocate, qui peuvent se résumer par la formule "une personne est considérée professionnelle par l'administration dès le premier euro perçu" : le CA pense qu'il est envisageable de retenir une définition plus souple que cette dernière, mais placer la barre bénévole/pro à "50-50" nous semble être intenable, car allant trop loin dans l'autre sens.

La volonté du CA est qu'idéalement, tout professeur bénévole de l'asso (qu'il soit professionnel ou pas, par ailleurs) puisse être formé par l'association et pleinement intégré à l'équipe pédagogique. Nous souhaitons cependant aussi veiller à ne pas prendre de risques sur le plan fiscal, et c'est dans ce contexte que s'inscrit la discussion sur les modalités pouvant permettre aux bénévoles par ailleurs professionnels de la danse de participer aux formations que l'asso propose à ses profs, ou de bénéficier d'une subvention annuelle pour se former ailleurs.

La discussion s'est longtemps poursuivie en séance, plusieurs alternatives ayant été explorées. De nouvelles modifications du règlement intérieur ont été proposées et en partie rédigées, qui devraient permettre de répondre de manière satisfaisante aux questions et inquiétudes exprimées par certains bénévoles. La rédaction commencée en séance sera terminée à distance, et le texte qui en résultera sera présenté aux profs de l'asso avant son vote par le CA, l'objectif étant de pouvoir publier ces amendements au plus tard d'ici la prochaine AG.

Fin de la réunion à 22h15

Prochaine réunion d'ici un mois environ ; la date sera choisie par sondage.